

INTRODUCTION

Ce numéro thématique est né d'une entreprise collective. Depuis deux ans, un groupe de chercheurs s'est réuni à la « Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme » à Aix-en-Provence, dans le cadre de l'U.M.R. TELEMME, pour travailler ensemble sur les formes d'expression de la conflictualité urbaine. L'hypothèse de départ était de considérer les conflits et violences comme un élément structurel et structurant de la vie commune dans la cité – et de se rendre ainsi simplement à l'évidence présentée depuis un certain temps par les sciences humaines¹. Les violences urbaines du passé n'étaient pas des « dérapages », au pire, de « foules insensées » contre lesquels les autorités ont lutté héroïquement pour rétablir le « repos public ». Les groupes dominants ont utilisé eux-mêmes des moyens violents dans leurs luttes pour le pouvoir et n'ont pas hésité à mobiliser, si nécessaire et de manière contrôlée, « la rue ». Ces violences urbaines de l'époque médiévale et moderne ne signifient donc pas un échec de la communication, « la décision de nier ou de refuser d'entrer dans une relation de prévisibilité... mutuelle »², bien au contraire. Les contributions qui suivent essaient d'analyser les usages des conflits urbains dans la vie politique par les dominants et par les dominés. En effet, « agir avec des mots » et, inversement, « parler sans mot dire », par l'action et des gestes, sont des modalités d'expression complémentaires dans un vocabulaire politique largement partagé. Un objectif de ces études est de ne pas céder à la facilité et de déclarer, par exemple, les luttes de factions pour un trait presque caractériel de la vie politique – pour Marseille, de l'époque médiévale jusqu'à l'épisode de Simon Sabiani dans les

1. Cf. à titre d'exemple Françoise HÉRITIER (dir.), *De la violence I*, Paris, 1996 ; ID. (dir.), *De la violence II*, Paris, 1998.

2. Nigel RAPPORT, *Talking violence : an anthropological interpretation of conversation in the city*, St. John's, 1987, p. 192-193.

années 1940³ et bien au-delà. Il s'agit plutôt de situer les conflits dans un contexte historique précis et d'en explorer les motivations des acteurs sans établir trop rapidement une causalité directe et réductrice. Pour le mieux, on peut analyser une configuration historique et un rapport de forces ainsi que les ressources et relations que les acteurs ont pu mobiliser. Cependant, il nous a paru utile de ne pas nous limiter au cadre précis d'études de cas (en grande partie portant sur l'espace provençal et comtadin), mais de considérer les usages de la violence dans la vie politique de l'espace italien et du Midi de la France, un élargissement sur lequel il faut s'expliquer rapidement.

La réflexion sur les effets positifs et négatifs des conflits urbains et le jeu des factions dans la cité, sur les formes verticales d'agrégation sociale et d'organisation politique (partis, factions, clientèles), informe largement les sources et la réflexion politique des contemporains dans le monde urbain italien à la fin du Moyen âge et à l'époque moderne. La vie politique dans les villes italiennes apparaît simplement comme un grand laboratoire où les contemporains se sont forgés les instruments analytiques et un vocabulaire très riche pour décrire la conflictualité urbaine. Or, l'histoire politique urbaine dans la péninsule italienne constitue aussi pour les élites urbaines dans le royaume de France, dans des villes comme Marseille, Aix ou Lyon, un cadre de référence habituel. On se situe, pour le moins au XVI^e siècle, dans un espace culturel partagé, même si, sous un régime monarchique, l'espace d'expérience et l'horizon d'attente ne sont pas les mêmes. C'est justement ce décalage entre le contexte réel et les instruments d'analyse qu'il faudrait intégrer dans une relecture des conflits urbains dans le Midi de la France. Voici une première raison pour se tourner vers l'histoire urbaine de la péninsule italienne. Une deuxième raison est l'essor extraordinaire de l'historiographie sur le monde urbain italien du XIV^e au XVII^e siècle. Focalisée, certes, sur l'Italie du Nord, cette historiographie a contribué à renouveler l'histoire urbaine et à tester des approches nouvelles dans l'analyse de la vie politique et sociale. Les apports ont été décisifs surtout pour comprendre les logiques et le sens des violences et conflits urbains et pour saisir les formes spatiales et sociales de la domination politique. Cette historiographie renouvelée offre des instruments et un vocabulaire d'analyse des conflits urbains pour une histoire sociale du politique. Cela nous a paru justifier d'en présenter, en ouverture de ce numéro, quelques résultats et pistes de recherche (l'article d'Olivier Rouchon et Wolfgang Kaiser).

Les contributions de Christian Maurel et de Monique Cubells sont consacrées aux pratiques et luttes politiques à Marseille au tournant du XV^e au XVI^e siècle et au milieu du XVII^e siècle. On est ici dans le contexte de luttes

3. Paul JANKOWSKI, *Communism and Collaboration : Simon Sabiani and politics in Marseille, 1919-1944*, New Haven, 1989; Jean-Baptiste NICOLAI, *Simon Sabiani*, Paris, 1991.

violentes pour le pouvoir dans une ville marquée par des formes verticales d'agrégation sociale et d'organisation politique (partis, factions, clientèles). Les factions ou « partis » constituent la matrice d'analyse de la vie politique par les contemporains. A la fin du XV^e siècle, cette vie politique est scandée par des changements de régime municipal qui déterminent, pour des périodes brèves, il est vrai, la domination d'une faction qui avait su les imposer et obtenir l'accord du souverain. Destinée à pacifier la situation et à régulariser l'accès au pouvoir (oligarchique), le nouveau régime est introduit accompagné par des « émeutes populaires » fomentées par le parti vainqueur. Le meurtre politique (prolongé le cas échéant par une « vendetta ») semble rythmer la vie politique et accompagner le changement de régime municipal la vie politique autour de 1500. La domination politique passe par la capacité de dicter les règles, la possibilité de contrôler les modalités de l'élection et par le pouvoir de transgresser soi-même le règlement qu'on avait imposé. Monique Cubells en donne des exemples édifiants sous le régime du « règlement du sort ». La bipolarisation du corps dirigeant entre deux groupes rivaux n'est cependant pas une simple grille de lecture formelle de la vie politique. Les factions qui sont les « vecteurs essentiels de l'action et de la subversion politique » ressemblent dans l'analyse de Christian Maurel à « des organismes vivants, structurés par une pluralité de relations faisant intervenir la parenté, le clientélisme et les affaires, mais toujours remodelables au gré des amitiés ou inimitiés personnelles ». En fait, ce sont certaines relations qui sont actualisées et mobilisées par une faction et son chef; ce sont elles qui donnent à la faction corps et forme dans le tissu social et politique. Cela n'exclut ni des changements de camp ni l'existence de personnes liées aux deux partis et prédestinées à un rôle d'arbitrage. Si les contours du parti sont trop clairement définis comme dans le cas des ligueurs extrémistes à la fin du XVI^e siècle, c'est plutôt l'indice d'un échec social et de l'isolement croissant du parti⁴.

Ces luttes violentes concernent évidemment les groupes dirigeants. On aurait tort, comme le souligne Monique Cubells, d'y chercher une volonté d'ouverture sociale, voire de démocratisation de la vie politique. Mais les luttes de factions ne constituent que le langage du conflit, elles n'en résument pas les mobiles et l'enjeu. Pour la période étudiée par Christian Maurel, derrière l'opposition politique se profile un clivage social entre d'un côté un groupe de nouvelles familles de marchands et d'armateurs et de l'autre côté un groupe d'anciennes familles patriciennes tirant leur fortune de leur patrimoine foncier et de l'exercice de professions juridiques. Clivage classique entre les « vecchi » et les « nuovi », dirait-on, mais dont l'enjeu concret est l'horizon économique qui s'ouvre avec le rattachement de Marseille au

4. Wolfgang KAISER, *Marseille au temps des troubles. Morphologie sociale et luttes de factions, 1559-1596*, Paris, 1992.

royaume de France et le contrôle des circuits, marchés et sources d'enrichissement. Si la logique créatrice d'une faction est locale et urbaine, elle n'est pas ou ne reste pas une affaire locale. La puissance comme groupe d'action et sa réussite dépend largement des relations qu'elle peut nouer et mobiliser avec le prince et des personnages et institutions provinciaux. L'analyse du jeu des factions à l'issue de la Fronde par Monique Cubells montre clairement l'« intrusion » de réseaux de relations clientélares dans la vie politique marseillaise dominée en partie par des oppositions politiques qui dépassent le cadre de la ville. Est-ce qu'on peut y discerner la transformation des réseaux de fidélité vers des relations de patron à client plus « utilitaristes », comme l'a proposé Sharon Kettering⁵? Monique Cubells, qui ne se propose pas ici de réfléchir sur « les enjeux politiques » et « sur la nature des antagonismes » dont elle explore les formes d'expression, montre toutefois une continuité certaine dans les protagonistes de ces luttes : les chefs et l'« ossature » des partis sont toujours les nobles marseillais qui savent mobiliser leurs « parents, amis et domestiques ». On reste dans un cadre d'organisation sociale et politique somme toute classique et non pas réservé à une quelconque spécificité ou « exception marseillaise ».

Les violences politiques et surtout les luttes de factions sont, on dirait par définition, des « affaires d'hommes » (et cela malgré le rôle de Chrétienne d'Aguerre à la tête d'un courant de la Ligue provençale). Or, c'est exactement dans des situations de crise et de conflit ouvert que les femmes investissent la sphère publique et le champ politique. Le conflit est pour les femmes, comme nous le montre Martine Lapiéd, un moyen pour exprimer « leurs point de vue, leurs critiques et, éventuellement, de tenter de contrôler les autorités publiques ». Par ailleurs, le problème de l'historien(ne) est moins une prétendue absence des femmes dans les conflits, mais plutôt celui de leur faible visibilité dans les sources. Les conflits et les violences urbaines les rendent justement plus visibles. Les violences et émeutes urbaines du XVII^e siècle dans le Comtat et dans l'espace provençal revêtent un caractère multiple aux accents étonnamment sociaux. Les revendications des foules (avec une forte présence des femmes) que présente Martine Lapiéd, partent souvent des griefs et préoccupations classiques – le prix du blé, la pression fiscale, la mauvaise gestion des comptes par les magistrats⁶. Les émeutes « populaires » expriment un mécontentement vis-à-vis des autorités locales et leur font payer violemment la mauvaise gestion ou des mesures injustes; somme toute une réaction prévisible, sinon acceptée, dont les actes et les gestes appartiennent, selon la formulation récente de William Beik, à une

5. Sharon KETTERING, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth-Century France*, New York-Oxford, 1987.

6. René PILLORGET, *Les mouvements insurrectionnels de Provence entre 1596 et 1715*, Paris, 1975, 2 vol.

« culture of retribution »⁷. Cela n'exclut pas des revendications politiques, telle la représentation politique des artisans au conseil municipal. Mais les couches populaires restent dans une position subordonnée dans un scénario classique de luttes de factions au sein des dominants. L'une des factions à Avignon au milieu du XVII^e siècle, dite « populaire », s'appuie sur ces revendications et sur les violences de rue pour faire pression et fortifier sa position. Une fraction de l'élite, nous montre Martine Lapiéd, « peut alors utiliser ces révoltes, quitte à les désavouer lorsqu'elles lui semblent s'écarter des buts recherchés, les dépasser ou aboutir à une violence "inutile" et compromettante ». Cette présence populaire dans la sphère du politique reste donc, au moins dans les sources dont on dispose, une participation subalterne, manipulée par des factions de l'élite urbaine au gré de leurs intérêts et stratégies. Sous la Révolution, les femmes acquièrent une plus grande visibilité. Présentes dans tous les camps sans qu'il y ait une quelconque logique sociologique de leur répartition (à l'exception de l'attachement à la foi catholique), les voix féminines se font entendre même si elles restent toujours moins fortes et moins entendues que celle des hommes.

Les résonances urbaines d'après conflits sociaux sont au centre de la contribution de Gilbert Buti. Il s'intéresse à un groupe très particulier à la réputation de « gens violents » : les pêcheurs qui constituent par leur concentration dans un quartier, leurs privilèges judiciaires (prud'homies) et leur rare présence dans les conseils de ville au XVIII^e siècle, sinon des étrangers à la cité, au moins « une frange » dans la ville. En même temps, ce sont des groupes de pression bien organisés, fortifiés dans leurs privilèges et liés entre eux par le réseaux des prud'homies. Les pêcheurs qui pratiquent majoritairement la petite pêche côtière, s'opposent aux XVII^e-XVIII^e siècles aux madragues destinées à la pêche du thon qui occupent un espace énorme des eaux côtières. Données par le roi à des nobles en récompense de leurs services, ces madragues se trouvent concentrées dans les mains de grands nobles qui les afferment à des sociétés de madragaires composées de magistrats, de bourgeois et de négociants étrangers au monde de la mer. Les pêcheurs considèrent l'installation des madragues comme « une intrusion inadmissible dans leur domaine de travail, voire une dépossession du proche espace maritime ». Ils portent leurs griefs devant les conseils de ville qui leur apportent généralement leur soutien. Pêcheurs et municipalités s'associent contre les madragues qu'ils présentent comme des entraves au commerce et à la marine royale pour faire pencher le roi de leur côté. Le pouvoir royal qui « avait su prendre, dans un premier temps, sur le pouvoir seigneurial », utilisera ensuite « les rivalités locales du monde de la pêche pour affirmer sa pleine souverai-

7. William BEIK, *Urban Protest in seventeenth-century France. A culture of retribution*, Cambridge, 1997.

neté sur les rivages ». Si l'application de la théorie de la dominalité publique aux rivages semble d'abord souvent tourner à l'avantage des fermiers de madragues, les pêcheurs provençaux y ont trouvé, dans un second temps, leur compte lorsque leurs objectifs « ont coïncidé avec ceux du pouvoir souverain ». Comme dans d'autres domaines, les acteurs urbains s'allient aux pouvoirs provinciaux et centraux et font éclater le cadre local des conflits dans une dynamique d'interférence croissante entre pouvoir royal et système urbain. La Révolution qui supprime le caractère perpétuel des concessions ainsi que le droit exclusif à la pêche, constitue un moment de rupture, « bouleversant l'organisation des pêcheries » dont on reprend, mais dans un contexte différent, les modèles anciens au premier XIX^e siècle.

Samuel Fettah nous amène dans l'espace toscan en 1790 et montre l'ambiguïté de l'intervention « populaire » dans la vie politique. La plèbe catholique de Livourne qui « s'en prend à la communauté juive de la ville puis affronte la troupe » envoyée par le gouverneur, ne réclame pas moins que la révocation des réformes « éclairées » du grand-duc : le rétablissement des confréries, la réouverture des lieux de culte fermés, le retour au contrôle public sur la circulation des grains. En s'en prenant aux juifs livournaïses, la plèbe, venue surtout d'un quartier populaire et menée par des notables catholiques, critique l'ouverture prudente vers une représentation politique des juifs. La foule défend le système urbain traditionnel de la cohabitation des « nations » et communautés dans la version de 1780 où une réforme municipale avait abouti à un compromis acceptable, intégrant « davantage le monde cosmopolite du port d'entrepôt à la cité toscane d'Ancien Régime, tout en maintenant une nette différenciation entre les deux sphères ». Réformes « éclairées » et rupture révolutionnaire provoquent des réactions violentes et font exploser un équilibre ancien dans la cité fait d'intérêts hétérogènes. Faisant apparaître encore une fois le langage de la défense des privilèges de corps et d'un équilibre urbain ancien, Samuel Fettah pose justement le problème du point jusqu'auquel on peut analyser la conflictualité urbaine ultérieure du XIX^e siècle encore dans ces termes.

Les contributions réunies dans ce numéro proposent de reprendre la réflexion sur les conflits urbains, évidemment sans prétention d'épuiser le sujet. Elles n'attribuent au conflit aucun statut privilégié pour l'analyse du monde urbain. Elles le considèrent simplement comme un moment révélateur qui « fait parler » et produit des sources tandis que l'arbitrage et la réconciliation réussie ne laissent souvent guère de traces. Les études de cas ici présentées appellent sans doute à des comparaisons, en élargissant la réflexion sur le vocabulaire politique et le langage des conflits urbains et leurs mobiles à l'horizon méditerranéen et en englobant davantage l'espace italien et la péninsule ibérique.